

Reconfinement

Les actions rapides pour préserver votre trésorerie



Informations relatives au webinar

-  Ce webinar est enregistré et vous recevrez automatiquement le replay par mail.
-  N'hésitez pas à utiliser la fenêtre de chat pour échanger en direct avec nous.
-  Posez vos questions dans l'espace réservé sur la droite, dans l'onglet à côté du chat.

Suivi de trésorerie

- Synchronisation bancaire
- Catégorisation des flux automatisée
- Réalité vs budget en temps réel
- Rapprochement bancaire automatique

Prévisionnel intelligent

- Intégration avec vos outils
- Prévisionnel semi-automatique
- Scénarios d'impact
- Visualisation flexible

Reporting et collaboration

- Rapports, tableaux de bord et exports personnalisés
- Collaboration multi-utilisateurs
- Fonctionnalités avancées sur mesure





€ Cash is King

La communauté des experts de la
gestion de trésorerie

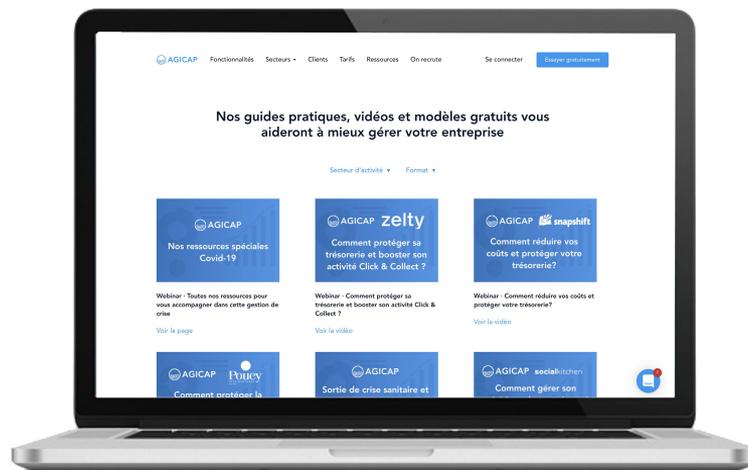
Cash is King est une communauté d'entraide d'entrepreneurs, dirigeants et experts qui s'entraident et apportent des solutions pratiques et spécifiques que l'on ne trouve pas dans les médias classiques.

Chacun partage son expérience ce qui nous aide tous à prendre les bonnes décisions.

C'est gratuit et c'est ICI :

<https://content.agicap.fr/cash-is-king>

Notre centre de ressources



Retrouvez tous nos webinars et ressources pour protéger votre trésorerie et placer le cash au coeur de votre pilotage en fonction de votre secteur.

[Consulter](#)

Speakers



Thomas Daniel

Responsable des projets stratégiques

@Agicap



Guillaume Camus

Responsable innovation

@Société Générale



Élodie Coppel

Experte en restructuring

@KPMG

1

Les actions à mettre en
oeuvre à très
court-terme

2

Comment se
projette-t-on à horizon
6 mois

3

Questions /
Réponses

Thématiques

Les actions à mettre en oeuvre à très court-terme :

- Préserver ses encaissements
 - Les mesures bancaires
 - Les aides et subventions publiques
- Réduire drastiquement ses décaissements

Comment se projette-t-on à horizon 6 mois ?

- L'évolution des programmes de subventions publiques
- Les scénarios sur lesquels on peut se projeter à moyen-terme



Le Prêt Garanti par l'Etat (PGE)

- Il a été **prolongé de 6 mois** (jusqu'au 30 juin 2021)
- L'enveloppe n'a été consommée que de **$\frac{2}{3}$ de la somme totale prévue**
- Son avantage : un **amortissement** sur une longue durée (1- 5 ans supplémentaires)
- Le **montant du PGE** peut se définir :
 - jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires
 - pour les entreprises innovantes, jusqu'à 2 fois la masse salariale
 - pour les entreprises qui ont été créées après janvier 2019, il est fixé en fonction des prévisions
- Les éléments à fournir pour **faire une demande de PGE** :
 - le bilan de l'année 2019
 - le prévisionnel (avec ce que vous prévoyez de mettre en place pour rebondir)
 - les raisons pour lesquelles vous sollicitez cette aide
- Le PGE peut être **demandé une seconde fois** et peut être **cumulable avec d'autres aides**
- Il est important d'anticiper ses difficultés et ne pas attendre d'être dans le rouge pour faire la demande

Pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/prest-garanti-par-letat>

D'autres solutions complémentaires abordées

Prêt rebond de la région

- L'enveloppe a déjà été consommée, car **cette aide** a été très sollicitée, donc elle **n'est plus actionnable**

Prêts directs de l'Etat

- L'État pourra accorder des avances remboursables plafonnées à 3 mois de chiffre d'affaires pour les entreprises de plus de 50 salariés

Fonds de développement économique et social

- Il est principalement destiné aux entreprises de **plus de 250 salariés**

Fonds de solidarité

- Toutes les entreprises de moins de 50 salariés fermées administrativement + toutes les entreprises de moins de 50 salariés, ne fermant pas mais subissant une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50% pourront **recevoir une indemnisation allant jusqu'à 10 000 €** quel que soit le secteur d'activité et la situation géographique
- Pour les autres entreprises de moins de 50 salariés qui peuvent rester ouvertes mais qui subissent une perte de plus de 50 % de leur chiffre d'affaires, elles pourront **recevoir une aide allant jusqu'à 1 500 € par mois**

Pour en savoir plus :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/fonds-de-solidarite-pour-les-entreprises-independants-entrepreneurs>

Qui peut en bénéficier ?

- Toutes les entreprises de moins de 50 salariés fermées administrativement bénéficieront d'une exonération totale de leurs cotisations sociales
- Toutes les PME du tourisme, de l'événementiel, de la culture et du sport qui restent ouvertes mais qui auraient perdu 50 % de leur chiffre d'affaires auront le droit aux mêmes exonérations de cotisations sociales patronales et salariales
- Pour tous les travailleurs indépendants, les prélèvements seront automatiquement suspendus. Ils n'auront aucune démarche à faire

Crédits d'impôts en échange d'annulation de loyers

Ce qu'il faut retenir :

- A date, il s'agit seulement une annonce mais aucun décret n'est passé
- Le crédit d'impôt bénéficiera à tous les bailleurs, personnes physiques et personnes morales, quel que soit leur régime fiscal, qui abandonnent au moins un mois de loyer dû par des entreprises de moins de 250 salariés, fermées administrativement ou appartenant au secteur de l'hôtellerie, des cafés et de la restauration.
- Ce crédit d'impôt de 30% s'appliquera aux montants d'abandons de loyers consentis (à condition d'avoir **1 mois d'abandon du loyer sur la période octobre-décembre**) - à confirmer avec les prochains décrets
- Toutes les entreprises, pas seulement les commerçants, devront être éligibles à ce dispositif
- On a encore peu d'informations sur les modalités...
- En attendant d'en savoir plus sur les modalités, nous vous conseillons d'initier dès maintenant des discussions avec **votre bailleur**
- Pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/report-paiement-loyers>

Quelques liens pour aller plus loin

- [Un bon résumé sur les mesures d'urgence du gouvernement](#)
- Deux liens BPI :
 - [Quelles aides pour les entreprises](#)
 - [Les nouvelles mesures d'urgence](#)
- [Un Kit de France Digitale pour accélérer la digitalisation](#)
- [Article intéressant de l'Usine Digitale à découvrir](#) concernant l'annonce de Bruno Le Maire des mesures visant à accélérer la digitalisation des petits commerces

Des questions ?

Rendez-vous sur le Slack [Cash is King](#)

Pour suivre nos actualités, retrouvez-nous également sur [linkedin](#)